

Léda Villeneuve, agr. M.Sc. Coresponsable à la R&D, Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

Êtes-vous **efficace** lorsque vous travaillez dans votre bergerie ?

Le projet sur ***l'Analyse de l'efficacité du travail dans les entreprises ovines du Québec***, nouvellement accepté au Volet C du Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés du MAPAQ, a pour objectif de répondre à cette question. Devant le besoin de chiffrer davantage toutes les interventions possibles sur les entreprises afin de cibler celles présentant un potentiel de retour sur l'investissement le plus prometteur, il est important de considérer non seulement les dollars mais également le temps de travail. Or, ce dernier aspect est actuellement très peu documenté auprès des entreprises ovines du Québec.


Ultimement, l'amélioration de l'efficacité du travail pourra se traduire en termes d'amélioration des performances, **mais aussi de la qualité de vie du producteur**. Ceci pourrait alors être un facteur déterminant dans la pérennité des entreprises ovines du Québec. Ce projet, initié par le CEPOQ et la FPAMQ, sera réalisé avec la collaboration de Valacta qui a réalisé un projet similaire chez le bovin laitier.

Ce projet novateur permettra de dresser un portrait de l'efficacité du travail des producteurs en bergerie, un aspect qui n'a jamais été abordé en production ovine. Le portrait moyen qui sera dressé par la suite permettra de fixer certains barèmes qui pourront guider les producteurs dans l'identification des priorités d'améliorations et d'investissements au sein de leurs infrastructures et interventions ou de fixer des objectifs réalistes et motivants. Les efforts

pourront aussi être réorientés vers les tâches les plus rémunératrices. Tous les aspects du travail en lien avec l'entreprise ovine seront considérés (*gestion, alimentation, soins santé, soins aux agneaux et sujets d'élevage, régie, traite des brebis laitières le cas échéant, etc.*).

Afin de mener à bien ce projet, l'équipe de travail aura besoin de **VOUS** ! Ce projet vous offre l'opportunité de vous impliquer ! La personne responsable de la collecte des données au CEPOQ réalisera, **auprès de 50 entreprises**, quatre entrevues téléphoniques pendant toute la durée du projet (par exemple une par saison). Chaque entrevue téléphonique pourrait prendre entre 1h et 1h30 de votre temps. De plus, vous aurez possiblement une grille de saisie de données facile à remplir et/ou à discuter lors de l'entrevue téléphonique et aurez à fournir quelques documents qui pourraient être né-

cessaires à l'étude (documents à dé terminer). Au total, on estime que la participation de chaque producteur représentera environ 1½ jour de travail.

À la fin du projet, une contribution monétaire de 250 \$ sera offerte aux 50 entreprises qui participeront au projet et respecteront l'entente de participation. De plus, un rapport personnalisé de votre entreprise sur votre efficacité au travail en comparaison avec la base de référence qui sera créée dans ce projet, vous sera remis. Nous souhaitons obtenir la participation d'environ 8 à 10 producteurs de lait de brebis; 15 à 20 éleveurs de race pure et 20 à 25 producteurs commerciaux pour un total de 50 entreprises maximum. Toutes informations recueillies, ainsi que le nom des entreprises participantes demeureront strictement confidentielles et permettront la mise en place d'une base de référence. 

Vous voulez participer ? Communiquez avec Mme Amélie St-Pierre par téléphone au 418-856-1200, poste 221 ou par courriel à amelie.stpierre@cepoq.com. Lors de votre inscription au projet, on vous demandera quelques informations de base telles que grosseur du cheptel, race, type de production (lait/viande/pur-sang), année d'expérience, système d'alimentation.

La sélection des 50 entreprises se fera à partir du 15 avril 2014 afin de démarrer le projet au cours du mois de mai. Veuillez noter que l'équipe de travail se réserve le droit d'accepter ou de refuser une entreprise donnée en fonction des besoins du protocole du projet. Ainsi, une fois notre sélection faite, une entente de participation vous sera alors acheminée : entente que vous devrez signer et nous retourner et qui vous engagera à respecter les conditions de participation pour obtenir la contribution monétaire et le rapport personnalisé à la fin du projet. *Votre participation est un gage de succès ! L'équipe de travail remercie à l'avance toutes les entreprises qui accepteront de collaborer à ce projet.*

